



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 8 juillet 2016

N° 2016-390

### Convocation du 1 juillet 2016

Aujourd'hui vendredi 8 juillet 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID  
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH  
M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN  
M. Michel LABARDIN à M. Jacques MANGON  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA  
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
M. Didier CAZABONNE à M. Philippe FRAILE MARTIN  
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Frédérique LAPLACE  
M. Thierry MILLET à M. Eric MARTIN  
Mme Christine PEYRE à Mme Dominique IRIART  
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL  
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU

#### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme. Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20  
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES à partir de 12h15  
Mme. Emmanuelle AJON à M. Jacques GUICHOUX à partir de 12h55  
M. Erick AOUIZERATE à Mme. Elisabeth TOUTON à partir de 13h05  
Mme. Anne-Marie CAZALET à Mme. Maribel BERNARD à partir de 12h10  
  
Mme. Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h45  
M. Jean-Louis DAVID à M. Erick AOUIZERATE à partir de 12h35  
M. Jean-Louis DAVID à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 13h05  
Mme. Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h25  
Mme. Michèle DELAUNAY à M. Serge TOURNERIE à partir de 13h15  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h50  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 13h20  
M. Marik FETOUEH à Mme. Magali FRONZES à partir de 13h20  
M. Franck JOANDET à M. Pierre HURMIC à partir de 12h15  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h55  
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00  
M. Pierre LOTHaire à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme. Anne WALRYCK à partir de 12h10  
Mme. Arielle PIAZZA à Mme. Anne BREZILLON à partir de 11h00  
Mme. Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h25  
M. Fabien ROBERT à M. Daniel HICKEL à partir de 13h20

#### **EXCUSE(S) :**

Madame Marie-Christine BOUTHEAU.

#### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 13h25

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 8 juillet 2016</b>  Direction générale Mobilité Direction du réseau transports urbains	<b>Délibération</b>  <b>N° 2016-390</b>
---	---	---

---

**Réseau métropolitain de transports urbains - Réseau TBM 2016 - Adaptations - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Christophe DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La délibération du 31 octobre 2014 a approuvé le choix de Keolis SA comme délégataire du service public de transports urbains sur l'ensemble du territoire de Bordeaux Métropole.

Pendant l'année 2015, les extensions prévues sur le réseau de tram ont été mises en service et le réseau bus a été adapté en conséquence.

Des modifications, validées par la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole en date du 12 juillet 2015, ont été apportées sur ce réseau.

Pour cette année 2016, de nouvelles réunions sectorielles ont eu lieu et ont ainsi permis d'apporter quelques adaptations et optimisations.

Il est à noter que la mise en service de l'extension de la ligne C sur Blanquefort en cette fin d'année 2016 nécessitera de revoir le réseau de bus préalablement validé par le Conseil de Communauté urbaine du 31 mai 2013.

A cet effet, des réunions organisées en parallèle des réunions sectorielles ont déjà eu lieu et continuent à se dérouler avec les communes concernées en vue de proposer quelques modifications.

Il est prévu que l'ensemble des modifications apportées au réseau soient prochainement actées par voie d'avenant au contrat de délégation de service public liant notre établissement à Kéolis.

#### **I - METHODOLOGIE**

En vue de présenter ce réseau 2016, une première série de réunions sectorielles a eu lieu les 1, 2 et 4 février 2016 en présence des communes.

Ces premières réunions ont permis de faire un point sur le réseau en place, d'identifier les demandes éventuelles des communes qui souhaitaient améliorer l'offre sur certains secteurs et de présenter les propositions du nouveau délégataire en vue d'optimiser le réseau.

Un bilan global a été présenté :

- trafic en hausse de 3,8% avec 133,3 millions de voyages sur le périmètre Tbm et 180 000 abonnés au réseau,
- progression de 1% des voyages Mobibus,

- une évolution des emprunts Vcub liée à la météo,
- 90% du trafic sur le tram et les Lianes,
- 243 000 voyages sur le Batcub.

Ont aussi été présentés en réunions les bilans sur :

- les services partiels du tramway,
- les renforts des lianes mis en place en septembre 2015,
- le nouveau pôle d'échanges Gambetta,
- la nouvelle desserte gare de Bordeaux Saint-Jean / aéroport avec l'inversion des Lianes 1 et 16 mise en place en juillet 2015,
- le nouveau terminus du centre commercial du lac,
- la desserte du stade « Matmut Atlantique » mais aussi la desserte du stade Chaban-Delmas,
- la programmation des stations Vcub 2015.

Dans chaque secteur, les adaptations réalisées ont été analysées par le délégataire.

Ces réunions ont aussi permis d'évoquer aux communes deux sujets importants de cette année 2016 :

- le début des travaux de la ligne D et ses impacts sur le réseau de bus,
- l'Euro 2016 (10 juin /10 juillet) et la mise en place des renforts nécessaires pour acheminer tous les spectateurs.

Suite à ces réunions, les communes ont pu exprimer leurs avis et leurs éventuels besoins, soit en réunion en mairie soit par courriers.

Après études et analyses, de nouvelles réunions sectorielles ont eu lieu les 5, 6 et 7 avril, afin de valider les différentes propositions.

## **II – LES ADAPTATIONS DES LIGNES de BUS**

### **1. Réseau de jour :**

- modification des renforts mis en œuvre en septembre 2015
- Pour les Lianes qui constituent le réseau structurant ;
  - Lianes 1 : fréquence 8' (sans terminus partiel à *Lycées de Mérignac*) de terminus à terminus sur les créneaux horaires les plus denses en termes de trafic.
  - Lianes 2 : renforts en HP du matin à 10' au lieu de 7'30 et maintien de la fréquence à 15' en HP du soir.
  - Lianes 8 : fréquence 10'/12' (sans terminus partiel à Arts et Métiers) de terminus à terminus sur les créneaux horaires les plus denses en termes de trafic.
- Pour la corol 35 : maintien des renforts d'hyper pointe avec un ajustement en dehors de ces créneaux horaires, compatible avec la fréquentation observée.

### **2. Renforts en lien avec la gare Saint-Jean :**

Les renforts des dimanches et jours fériés de faible affluence (calendrier spécifique) sont supprimés sur les Lianes 1 et 9 et le tram C, avec un maintien de l'offre nominale après 23h.

### **3. Desserte du stade Chaban-Delmas :**

En sortie de match, seules les deux navettes assurant les missions de la lianes 9, sont conservées en complément du tram A renforcé et du réseau de bus déjà en service sur le secteur.

### **4. Desserte des Quinconces :**

Il a été acté lors des réunions sectorielles la nécessité de remettre en place l'itinéraire de la lianes 2 vers les Quinconces.

Cette modification a déjà été mise en service le 25 avril 2016 (voir plan).

##### 5. Offre du samedi matin pour les lianes à 10' :

Pour le samedi matin, entre 7h du 9h, il est prévu sur les lianes à 10', une modification de la fréquence de 15' à 20'.

##### 6. Citéis 45 : Il est proposé une modification de l'itinéraire sur Bordeaux avec mise en terminus sur la place de la République au lieu de la gare Saint Jean.

### **III AUTRES ADAPTATIONS DES LIGNES PAR SECTEUR**

#### **1. SECTEUR RIVE DROITE**

- Ambès (voir plan) :
  - Lignes 91 : la desserte du quartier de Beauregard se fera par le Flexo au retour de Bordeaux.
  - Ligne 93 : la ligne 93 devient la desserte principale du secteur Fort-Lajard à titre expérimental (année 2016/2017).

Son terminus est reporté à Fort-Lajard avec 4 départs et 3 retours de Buttinière du lundi au vendredi

Les départs de la Buttinière sont prévus à 12h10, 16h25 et 17h38.

Cette extension de la ligne 93 vient en remplacement du resago à Fort Lajard.

- Artigues-près-bordeaux
  - Ligne 80 : réduction de l'offre avec suppression des départs entre 12h et 14h sauf les mercredis scolaires.
- Bouliac :
  - Ligne 62 : les aménagements en cours sur l'avenue de la Belle étoile vont permettre de modifier l'itinéraire de la ligne 62 dès la fin des travaux, prévus en février 2017. (abandon de la desserte au cœur du quartier de Fayzeau)

#### - Bordeaux – rive droite :

- Lianes 10 : Des aménagements sur de nouvelles bretelles d'accès au pont Saint-Jean, suite aux travaux Euratlantique, ne sont pas adaptés au passage des bus de la Lianes 10 . Cela implique un itinéraire dévié dans les 2 sens en direction de Bouliac soit un impact kilométrique de 11 000km/an environ.

#### **2. SECTEUR OUEST**

- Blanquefort :

Le réseau à l'horizon de l'extension de la ligne C est en cours de réexamen.

#### - Ligne 29 :

Le « Parc de Majolan » redevient le terminus de la ligne les week-end été et ce, à compter du 9 juillet 2016.

- Bordeaux :
- Ligne 25 : Suppression des parcours partiels «Parc des Expos»/«CARSAT» au vu de la faible fréquentation.

- Bruges :

Le réseau à l'horizon de l'extension de la ligne C est en cours de réexamen.

- Citéis 72 : voir paragraphe ci-dessous.

- Eysines : (*voir plan*)

- Citéis 72 :

L'itinéraire de la ligne sera à la fois modifié pour desservir le quartier de Montalieu et prolongé vers le Haillan centre depuis Cantinolle.

Pour ce faire, des travaux sont nécessaires en particulier sur le centre du Haillan.

En parallèle, compte tenu des travaux de la ligne D sur le secteur de Bordeaux, un nouveau terminus est à l'étude dans le centre de Bruges pour une connexion avec la ligne C du tram.

Ces 2 adaptations se feront conjointement et ce, à la fin des travaux nécessaires et en lien avec la mise en service du tram C. (voir étude réseau « horizon extension tram C » en cours)

- Le Haillan :

- Citéis 72 : voir paragraphe ci-dessus

- Merignac : (*voir plan*)

- Lianes 11 : l'itinéraire de la ligne sera modifié à la fin des travaux de la nouvelle voie Marcel Dassault. En période été, les détours par l'IMA (Ingénierie et maintenance aéronautique) sont supprimés : mise en service au 9 juillet 2016.  
Les lignes 82 et 88 emprunteront aussi sur cette nouvelle voie.

- Corol 34 : une nouvelle adaptation a été mise en service devant la RPA (à titre expérimental 2016/2017) depuis le 25 avril 2016 : prolongement de la Corol 34 jusqu'au giratoire Yser/Dorgelès à raison de 6 passages par jour.

- Saint-Aubin de Médoc – Saint-Médard-en-Jalles

- Lianes 3 : amélioration de la fréquence en soirée de 45' à 30' (avec toujours un terminus à Saint-Médard République).

- Flexo 55 : compte tenu du vaste territoire à desservir, la fréquence passe de 45' à 60' soit une correspondance avec 1 arrivée sur 2 de la liane 3..

- Ligne 83 : mise en terminus d'un Aller retour le soir en jour ouvrable à « Collège Mauriac » au lieu de République ce qui permet la création de 2 allers-retours en jours ouvrables été vers Bordeaux.

### **3. SECTEUR SUD**

- Bègles / Talence : (*voir plan*)

- Citéis 43 : Au vu de la faible fréquentation sur le secteur de Villenave d'Ornon, il est proposé un nouvel itinéraire vers Forum par la rue de Suzon (à titre expérimental 2016/2017) (aménagements nécessaires) à titre expérimental (année 2016/2017). L'amplitude horaire passe de 7h à 19h en jours ouvrables et de 7h30 à 19h le samedi avec un ajustement de la fréquence ce jour là à 45'.
- Gradignan : (voir plan)
- Corol 36 : L'itinéraire de la ligne reprend son tracé par Cayac.
- Pessac : (voir plan)
  - Lianes 4 : sur le secteur de Magonty, adaptation en jour ouvrable été avec maintien de tous les parcours en heures de pointe.
  - Ligne 24/ Flexo 48 : suite à l'ouverture de la rue Nelson Mandela, il est proposé d'emprunter cette voie en direction de Bordeaux/Mérignac.
- Talence : la fermeture à la circulation du souterrain rue Racine implique la modification d'itinéraire définitive pour les lignes 20 et 34 (soit un impact kilométrique de + 4 400km/an environ).
- Villenave d'Ornon : (voir plan)
  - Corol 36 : un nouvel itinéraire est validé sur le secteur Chambéry /la Générale. (passage par la rue Debussy et la rue Pierre Curie)

Dans le centre bourg de Villenave d'Ornon, la mise en sens unique du chemin de Leyran nécessite la mise en place d'un nouvel itinéraire de la Corol dès la fin des travaux. (soit un impact kilométrique de + 3 600 km/an environ)

#### IV – OFFRE BATCUB (voir fiche)

Il est proposé de faire évoluer l'offre Batcub comme suit :

- Offre identique toute l'année :

##### **Du lundi au vendredi :**

En heures de pointe, 2 liaisons directes : 15' entre Stalingrad et Quinconces et 60' entre Lormont/les Hangars / Quinconces ;

En heures creuses : cabotage entre tous les pontons toute la journée avec une fréquence de 45' ;  
Avec une suppression de 2 départs peu fréquentés le matin sur la liaison Stalingrad/Quinconces et une amplitude jusqu'à 19h30.

##### **Les samedis et dimanches :**

Cabotage entre tous les pontons toute la journée en fréquence 45' ;  
Avec la suppression du 1<sup>er</sup> parcours le matin et un départ ajouté le soir.

Avec l'ouverture de la Cité du vin, un nouveau ponton est desservi depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 : desserte en alternance avec le ponton des hangars pour maintenir la fréquence de 60'.

#### V - PROGRAMME Vcub – année 2016

L'année 2016 privilégie les agrandissements de stations existantes pour optimiser le fonctionnement du service avec une meilleure régulation des vélos en station.

7 agrandissements sont donc prévus :

- Gambetta,
- Tourny,
- Jardin Public,

- Saint-Vincent-de-Paul,
- Cours du médoc,
- Galin,
- Cenon gare.

En complément, 3 stations sont toutefois créées pour desservir des projets métropolitains :

- La Cité du vin,
- Nouveau quartier Darwin,
- Quartier des bassins à flots (rue Achard).

## **VI – TRAVAUX**

Lorsque les travaux nécessaires au passage des lignes ne sont pas achevés au moment de la mise en service desdites lignes ou encore que des travaux d'aménagement non liés au réseau interdisent le passage des bus, des itinéraires de substitution seront mis en place.

## **VII - PLANNING DE MISE EN ŒUVRE**

Toutes les modifications seront mises en service aux horaires d'hiver :

soit le lundi 29 août 2016,

exceptées les modifications suivantes prévues aux horaires d'été 2016,

soit le samedi 9 juillet 2016 :

- l'adaptation de la liane 4 prévue sur les jours ouvrables été,
- la suppression de la desserte de l'IMA par la Lianes 11,
- la remise en place du terminus Majollan les week- end,

## **VIII BILAN KILOMETRIQUE**

**En année pleine :**

Année 2016	Kms commerciaux du contrat	Kms – modifications	% par rapport au contrat	Nouveau kilométrage commercial
Tram	6 186 796**	- 7 849*	- 0,1%	6 178 947
Bus	23 177 718**	- 141 770*	- 0,6%	23 035 948

\* à +ou - 0,5%

\*\* hors adaptations issues des sectorielles 2015

Ces estimations kilométriques sont basées sur le calendrier 2013.

En année pleine, l'impact estimé sur le forfait de charges sera de -620 193 € environ avec un impact sur les recettes estimé à -1 567 € environ.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales ;**

**VU la délibération n°2014/0595 du 31 octobre 2014 approuvant le choix de Keolis Bordeaux comme délégataire du service public de transport urbain sur l'ensemble du territoire de Bordeaux métropole,**

**VU la délibération n°2015/0394 du 10/07/2015 approuvant des modifications sur le réseau Tbm,**

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QU'il** y a lieu de procéder aux ajustements proposés lors du bilan du réseau afin d'optimiser l'offre de transport urbain,

**DECIDE**

**Article 1 :** les modifications du réseau Tbm présentées ci-dessus sont approuvées.

**Article 2 :** Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :** l'impact financier des modifications du réseau sur les dépenses sera compris dans la contribution forfaitaire versée tous les mois au délégataire et sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet, au budget annexe transport, chapitre 011, compte 604.

L'impact sur les recettes sera imputé sur les crédits du chapitre 70, compte 7061.

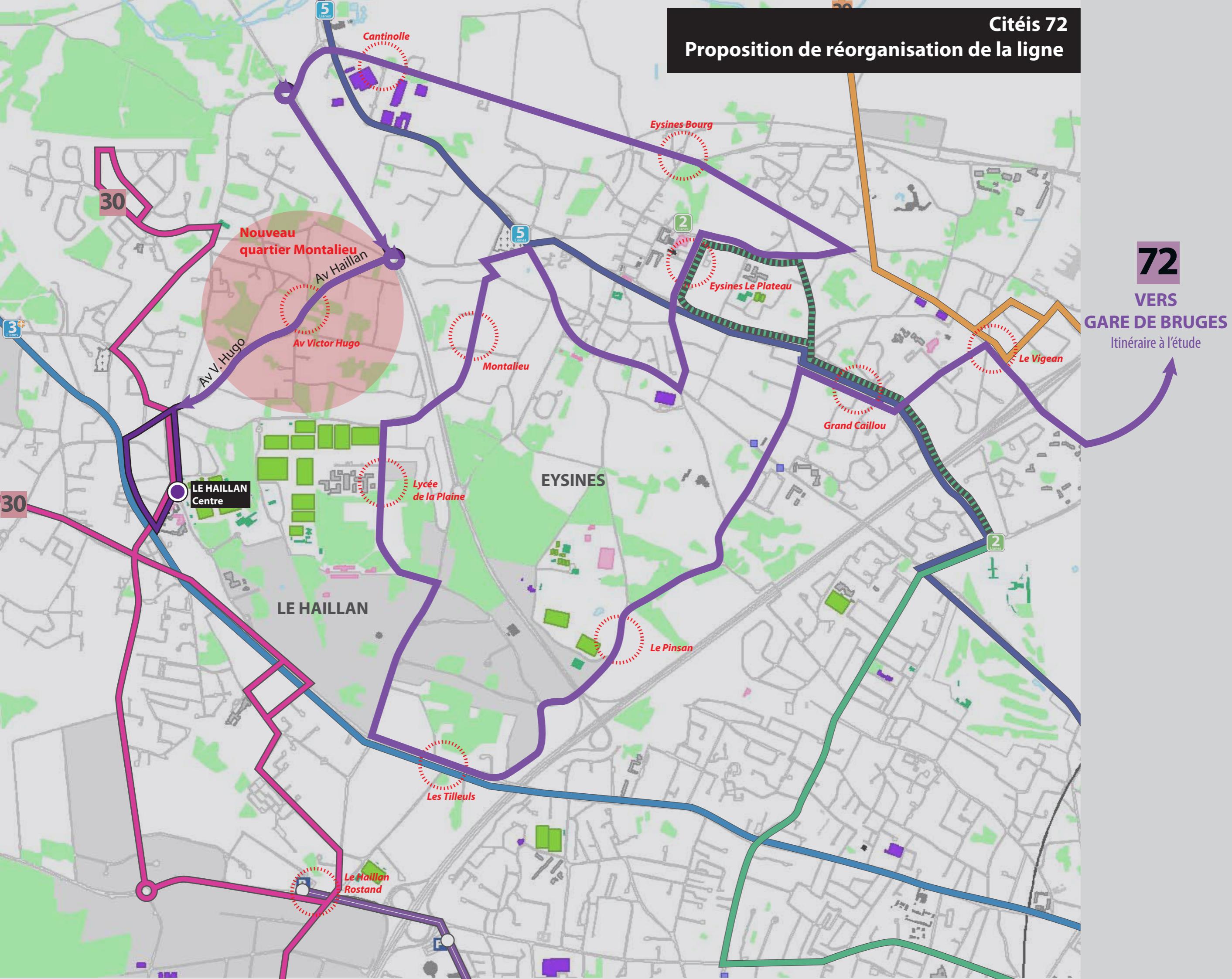
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 8 juillet 2016

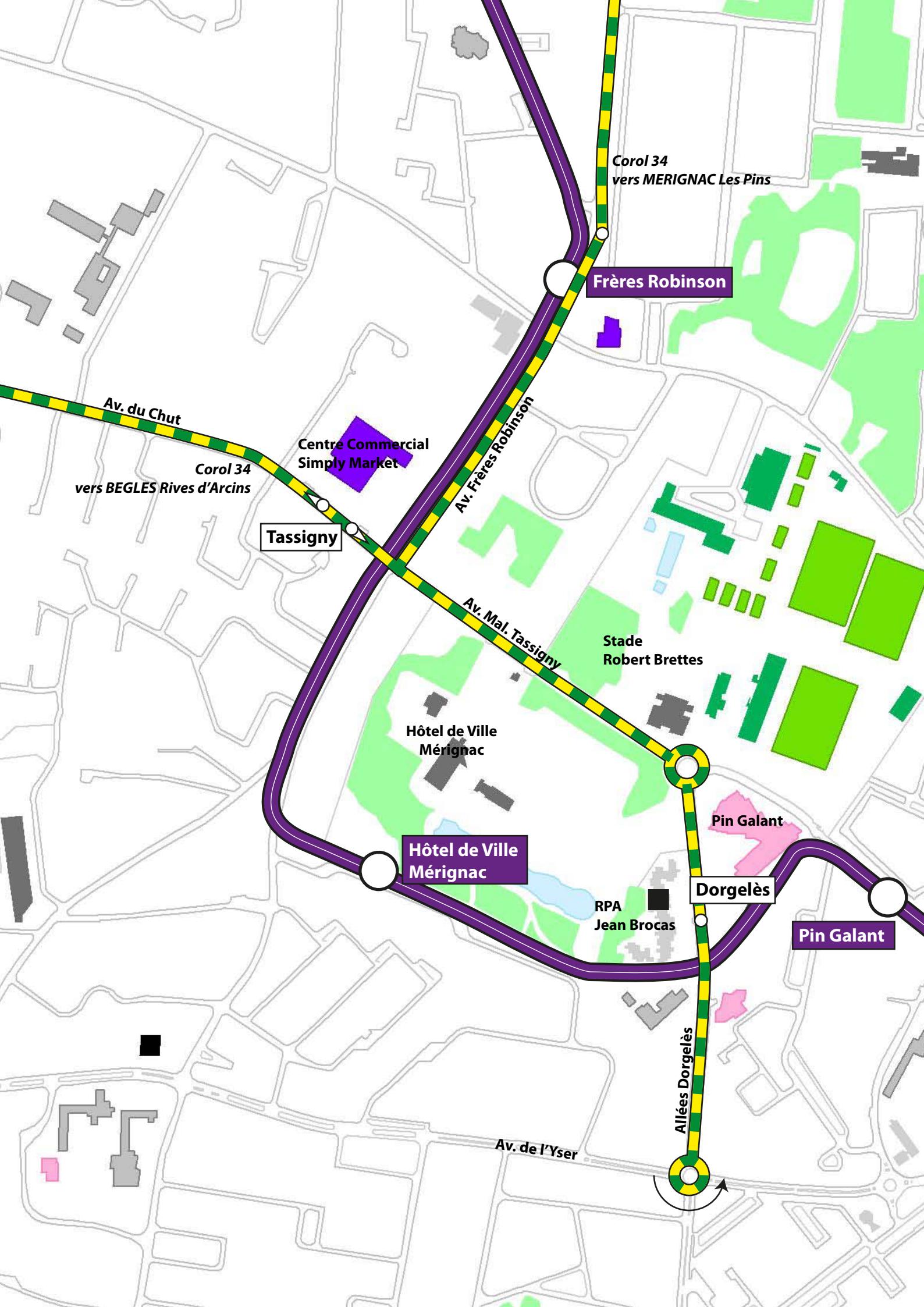
<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>15 JUILLET 2016</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>15 JUILLET 2016</b>	Monsieur Christophe DUPRAT

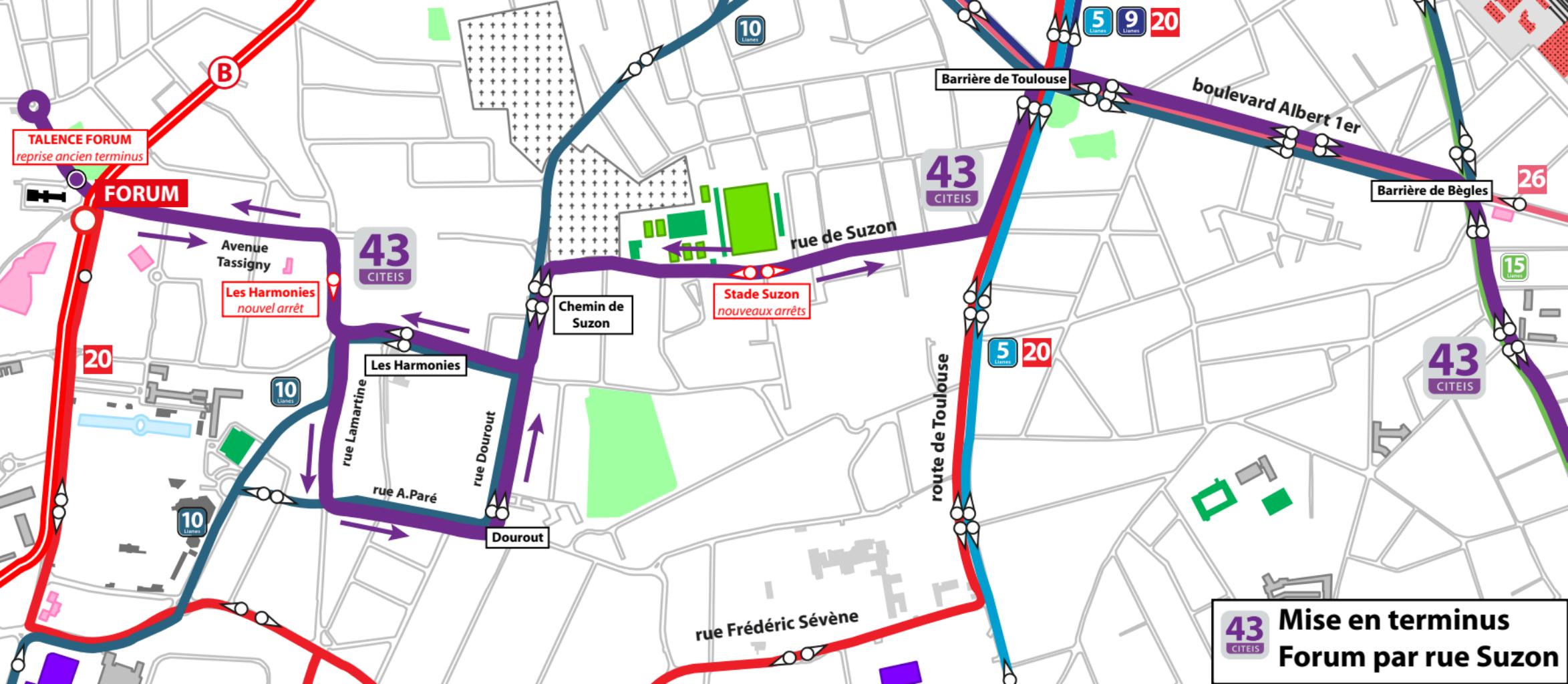


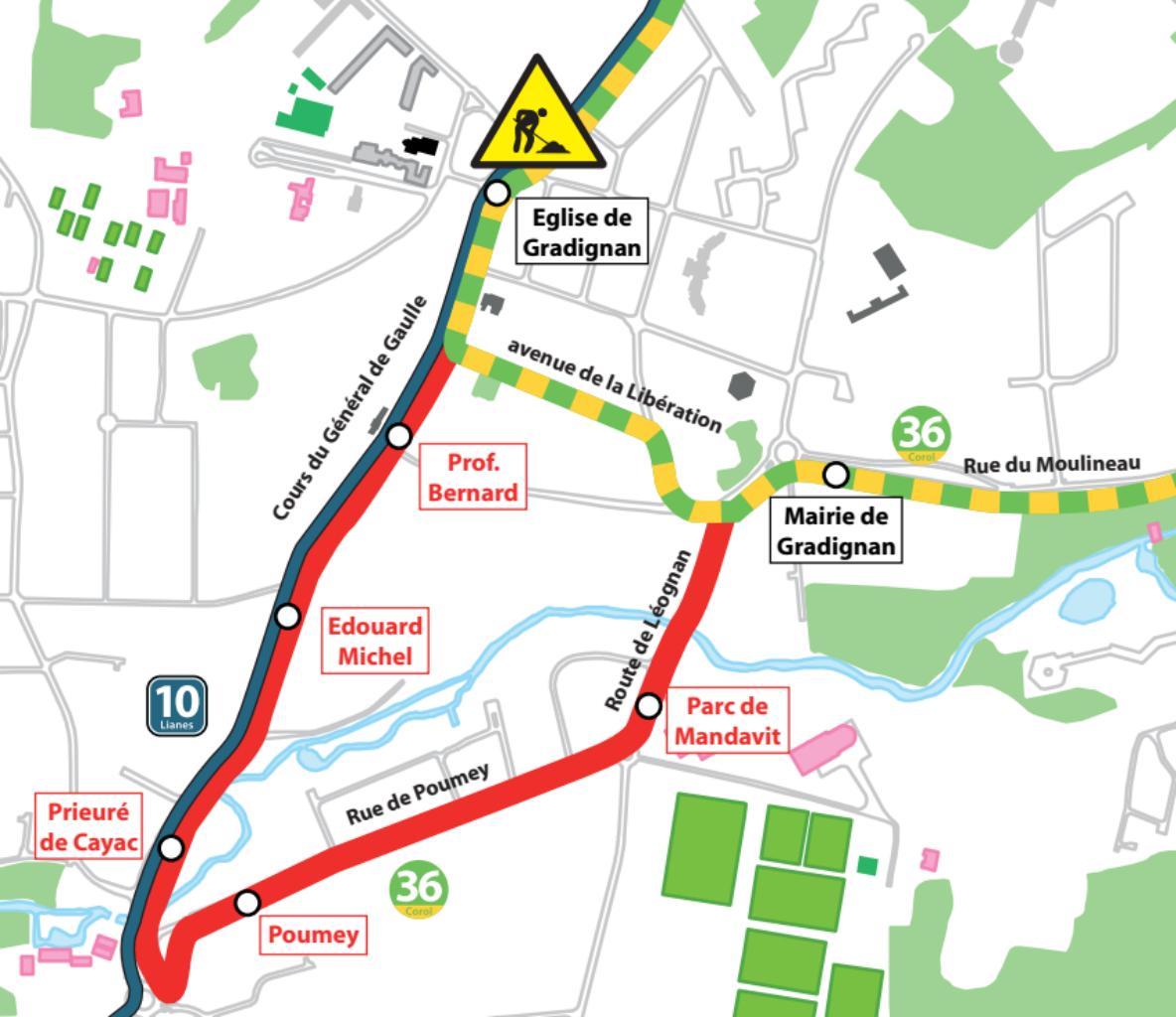
## Proposition de réorganisation de la ligne



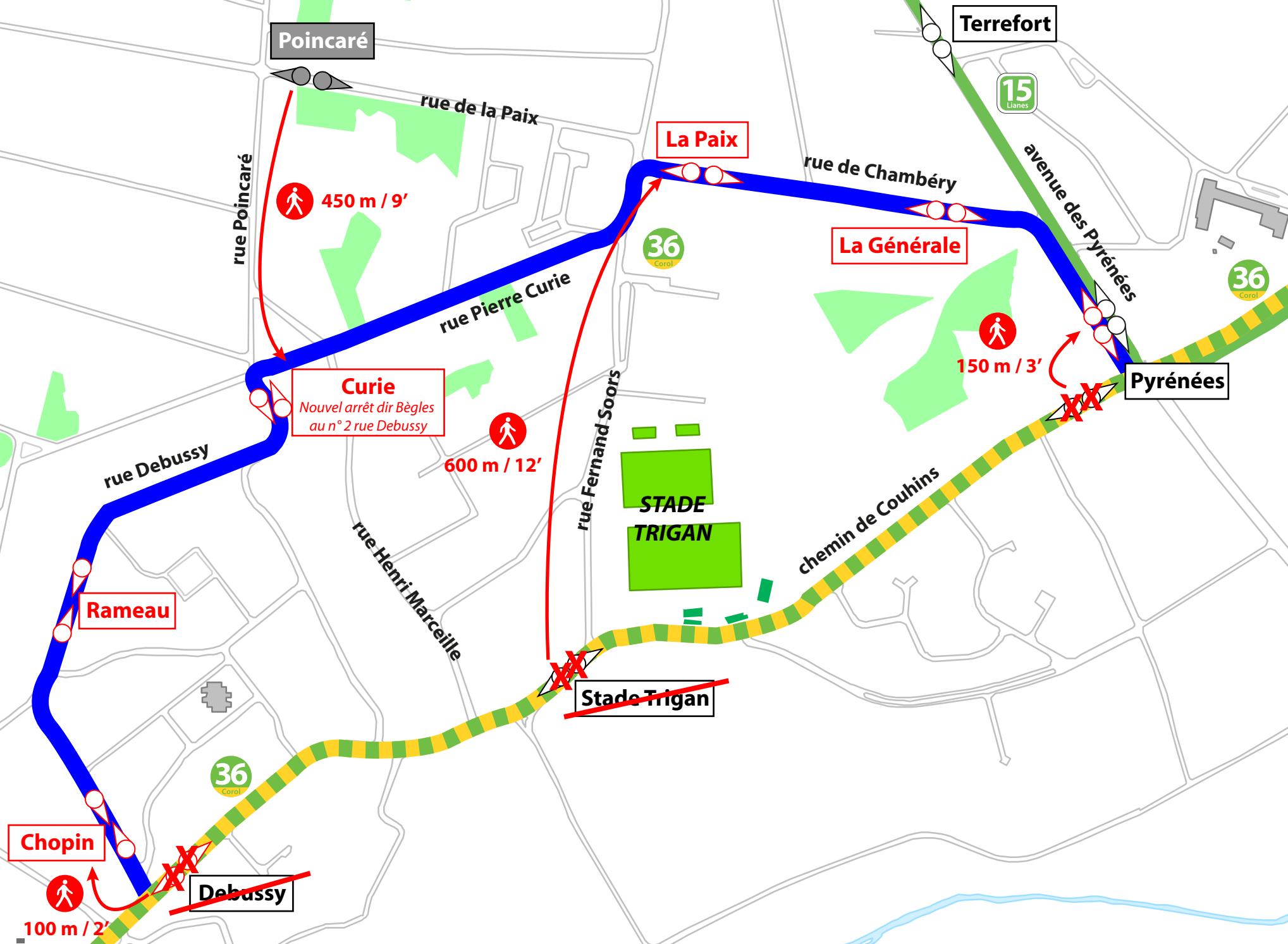














DE BORDEAUX MÉTROPOLE

# BAT<sup>3</sup> LE BATEAU



## INFORMATION voyageurs

Allotbc 05 57 57 88 88

[www.infotbc.com](http://www.infotbc.com)  
[www.batcub.fr](http://www.batcub.fr)

### Espaces Accueil

Espace Quinconces  
Pavillon des Quinconces Cours du 30 Juillet - Bordeaux

Espace Gambetta

9, place Gambetta - Bordeaux

Espace Modalis Saint-Jean

Accès parvis sud - Gare St Jean

Espace Buttinière

Parc relais de la Buttinière

Espace Arts et Métiers

Parc relais Arts et Métiers - Talence

### Nos tarifs

Tickarte 1 voyage : 1,50 €

Tarif dégressif à partir de 5 ou 10 voyages

Abonnements 7 jours, mensuels ou annuels pour tout public,  
tarif spécial jeune (-28 ans) et spécial senior (+60 ans).

Contactez Allotbc.

### Objets perdus

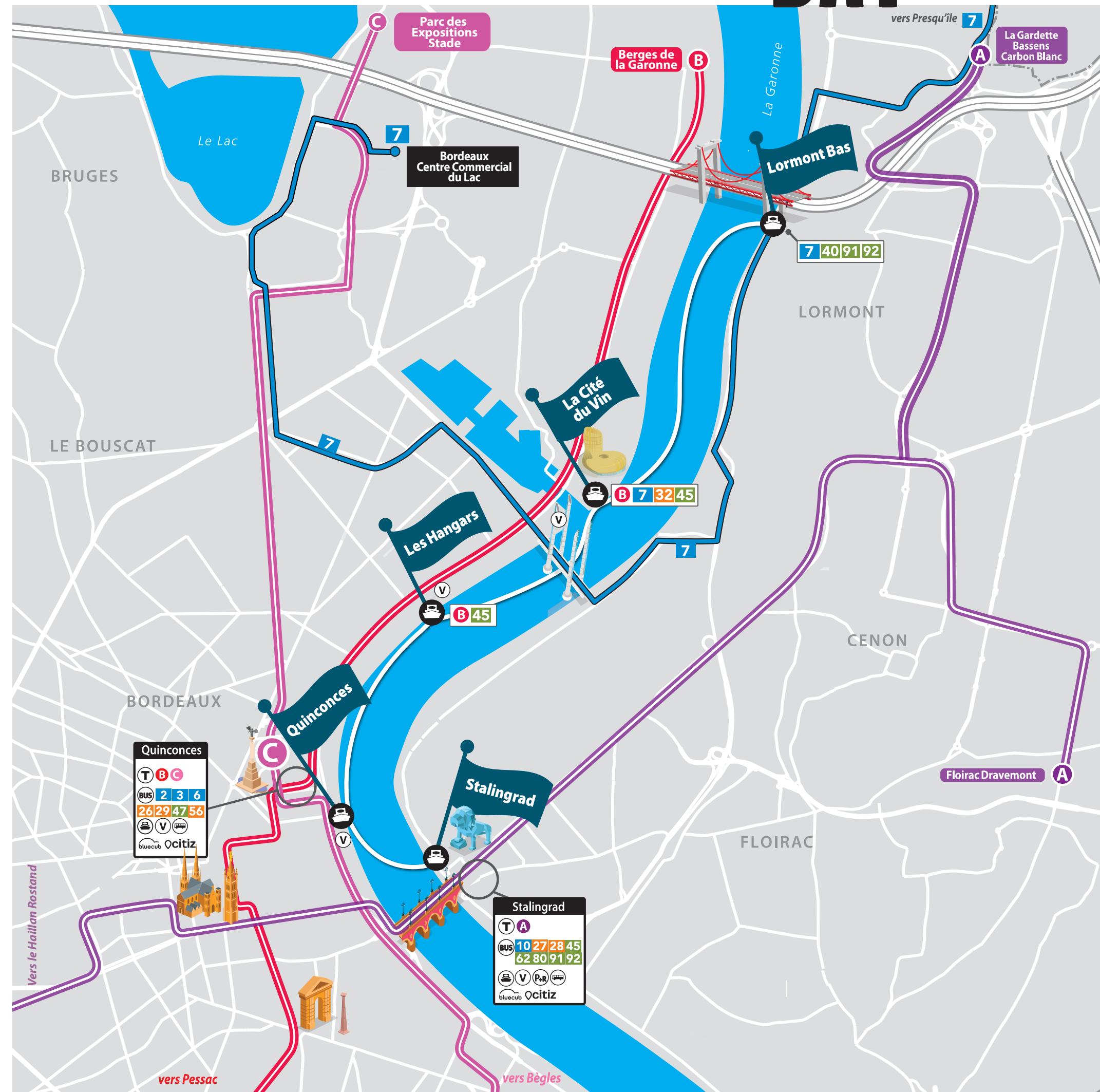
Appelez Allotbc au 05 57 57 88 88

Tous les objets trouvés sont conservés 1 mois dans nos bureaux.

### Bon à savoir

- Descente obligatoire aux pontons terminus.
- Vous souhaitez acheter 1 Tickarte 1 voyage à bord : merci de vous munir de monnaie.
- Le 1er mai, aucun Bat<sup>3</sup> ne circule.
- Certaines places à l'avant sont réservées aux personnes à mobilité réduite. Merci de penser à elles et de proposer votre place spontanément.
- Le Bat<sup>3</sup> est un lieu public, merci de ne pas fumer.
- La validation est obligatoire, même en correspondance.

# Plan du réseau BAT<sup>3</sup>





**2**  
Lianes

## Lianes 2 : Terminus Quinconces à partir du 25 avril

